

ATELIER CANOPÉ 13

JOURNÉE

DE LA LAÏCITÉ 2018



## « Laïcité et esprit critique »

Mercredi 12 décembre 2018

Atelier Canopé 13 - Marseille

Le rapprochement de ce terme — laïcité — et de cette expression — esprit critique — appelle d'emblée une question : la laïcité peut-elle être critiquée ? La question peut paraître saugrenue tant sont grandes l'ampleur et la variété des critiques qui prennent pour cible la laïcité. Ce constat conduit à poser un principe et à établir une distinction.

Dans une société ouverte et démocratique comme la nôtre, désormais marquée par le pluralisme des valeurs, il est normal — et parfaitement sain — que la laïcité soit critiquée. Poser ce principe, ce n'est pas amorcer une polémique, forcément vaine, c'est admettre le bienfondé d'une précision qui incite à distinguer d'une part, le principe d'autonomie de l'État par rapport aux religions, principe qui fait de la neutralité à l'égard des religions une règle — règle qui s'applique à tous les agents de l'État — et, d'autre part, l'espace public où toutes les convictions et les opinions doivent pouvoir librement s'exprimer dans le respect des consciences.

Dès lors, quel peut être l'objectif d'une réflexion sur les liens entre la laïcité et l'esprit critique ? S'il est difficile de définir ce qu'est au fond l'esprit critique, il est toutefois une ambition qui lui est intrinsèquement liée : soumettre au doute les représentations, les idées reçues, les préjugés, etc. Or, les représentations qui entourent la laïcité ressemblent beaucoup à celles qui concernent le droit. Celui-ci est d'abord conçu comme un ensemble de contraintes, de limites aux libertés, alors même que sa fonction est exactement à l'opposé de cette représentation puisqu'il vise d'abord à garantir les libertés. Quand le droit s'estompe dans une société, ce sont les rapports de force qui resurgissent. Il en va de même de la laïcité. Tandis que certains acteurs la présentent comme un ensemble de restrictions à la liberté, elle a, au contraire, pour vocation première de garantir la liberté de croire ou de ne pas croire. Quand la laïcité est menacée, c'est cette liberté qui subit immédiatement de fâcheuses conséquences.

Athées, agnostiques, croyants jouissent du même droit à la liberté de conscience et d'expression. Chacun peut alors exercer pleinement les différentes dimensions de l'esprit critique. Cette capacité d'interrogation de ses propres opinions et croyances est une condition de la discussion avec les autres

et de la connaissance des autres. Sans liberté de conscience et d'expression, l'esprit critique ne peut se développer. Alors que notre époque voit la multiplication des canaux d'informations, de désinformations et de manipulations, chaque élève doit apprendre à trouver son chemin de conscience. Seule la liberté de penser et de croire que lui offre l'école laïque le protège et permet à son esprit de s'affirmer, de s'affiner et de penser par lui-même.

La semaine de la laïcité ne saurait avoir d'autre ambition que celle-là : profiter de l'anniversaire de la loi de 1905 pour faire vivre encore plus intensément un principe qui contribue à apprendre aux élèves à penser par eux-mêmes et à vivre ensemble. N'est-ce pas dans ces moments que les valeurs qui nous unissent acquièrent cette portée universelle que certains voudraient lui contester ?

Souhaitons que les activités proposées dans ce programme permettent aux enseignants, aux partenaires de l'École et aux élèves d'approfondir les différentes dimensions mêlées de l'esprit critique et de l'esprit de laïcité.

Gérald Attali, *IA-IPR d'histoire-géographie*

Rodrigue Coutouly, *conseiller technique établissements et vie scolaire*  
*Proviseur vie scolaire*

## Infos pratiques

**Inscription PAF ou hors PAF obligatoire** (nombre de places limité).

**Lieu :** Atelier Canopé 13 - Marseille, 31, bd d'Athènes 13001 Marseille

**Contact pour inscription hors PAF :** Jeanne Phalippon-Dantin - T 06 24 10 29 68

[jeanne.phalippon@reseau-canope.fr](mailto:jeanne.phalippon@reseau-canope.fr)